

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2024
ORDRE DU JOUR

N°2024/002 - Tarifs jeunesse 2024, modification

Le Conseil Municipal, à la majorité :

- rejette l'amendement présenté par les groupes Ronchin écologie en commun, GPSE, les Ronchinois.es aux Commandes,
- abroge les tarifs "jeunesse" de l'année 2024, adoptés par la délibération du Conseil Municipal n° 2023/160 susvisée, à compter du 1er février 2024,
- applique les tarifs "jeunesse" sur la base des tarifs 2023, à compter du 1er février 2024.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FÉVRIER 2024
ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès verbal de la séance du 11 décembre 2023

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

N°2024/006 - Dénomination du boulevard de l'Europe – Jacques Delors

Le Conseil Municipal, à la majorité, dénomme le boulevard de l'Europe « boulevard de l'Europe – Jacques Delors » et autorise Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions pour l'application de la présente délibération.

N°2024/007 - Commission municipale, modification de composition

Le Conseil Municipal, à la majorité, modifie la composition de la commission municipale « pour une ville dynamique ».

N°2024/008 - Article L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal, prend connaissance de la liste récapitulative de ces décisions.

N°2024/009 - Débat d'Orientation Budgétaire – Rapport d'Orientation Budgétaire

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'orientation budgétaire et procède à un débat, lequel est retranscrit dans le procès-verbal de la séance.

N°2024/010 - Reversement à la Ville des sommes dues au titre du Programme de Réussite Éducative

Le Conseil Municipal, à la majorité, adopte la délibération.

N°2024/011 - Certificats d'économie d'énergie, avenant à la convention de prestation de

services concernant le dispositif métropolitain de valorisation des Certificats d'économie d'énergie (CEE)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- prolonge l'adhésion de la Commune au dispositif métropolitain de valorisation des Certificats d'économie d'énergie en tenant compte des nouvelles modalités de valorisation financière pour la période 2024-2025 ;
- autorise le Maire à signer avec la Métropole européenne de Lille l'avenant à la convention de prestation de service mutualisé ;
- autorise la commune à percevoir la recette de la vente de ses certificats, et à rembourser les frais de gestion afférents dans le cadre du regroupement.

N°2024/012 - Convention de partenariat avec Ileo pour le maintien de la fourniture d'eau des familles en difficulté

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention et à prendre toutes mesures pour sa mise en œuvre.

N°2024/013 - Bibliothèque Numérique Métropolitaine : règlement de mise à disposition des ressources en ligne

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur ce dispositif et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte et prendre toutes dispositions pour sa mise en œuvre.

N°2024/014 - Convention de prestation de service pour lutter contre l'indécence des logements entre la Métropole Européenne de Lille et la Commune de Ronchin, avenant n°1

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant ci-joint et à prendre toutes dispositions pour sa mise en œuvre.

N°2024/015 - Rapport Social Unique, communication

Le Conseil Municipal en prend acte.

N°2024/016 - Institution de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Le Conseil Municipal, décide à la majorité l'institution de la prime.

N°2024/017 - Création d'un emploi non permanent, service des archives

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide la création.

N°2024/018 - Tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de créer les postes.

N°2024/019 - Ville Amie des Enfants (VAE) - cotisation annuelle

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à valider la dépense d'engagement de cotisation annuelle d'un montant de 200 euros pour l'année 2024.

N°2024/020 - Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie, attribution d'une subvention municipale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue une subvention municipale pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie, selon le tableau d'attributions.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2024
ORDRE DU JOUR

**N°2024/023 - Zones d'Accélération pour le développement de la production d'Energies
Renouvelables (ZAER)**

Le Conseil Municipal, à la majorité :

- arrête les propositions de zones d'accélération pour la consultation, telles qu'annexées à la présente délibération, lesquelles sont consultables sur le site Internet de la Commune et disponibles en mairie à compter du 12 mars 2024.

- décide de fixer les modalités de la concertation avec la population, durant toute la durée de l'élaboration.